L'AISNE

Sur les chemins de l'Histoire

Hôpital, camp, mouroir de la VIIe armée impériale,

LA MÉMOIRE PRÉSERVÉE DE L'OSSUAIRE D'EFFRY.

1914-1918: les terres de l'Aisne sont meurtries. Aujourd'hui encore, elles en conservent de terribles cicatrices. Du Chemin des Dames à Haudroy, le sacrifice de milliers d'hommes y demeure à jamais gravé.

Au cœur de la Thiérache, des croix sont également alignées. A Effry, reposent les corps des prisonniers et des déportés du terrible lazaret, l'hôpital des bataillons de travailleurs civils de la VIIe armée impériale placé sous la domination du médecin-chef Michelsohn.

Le calvaire de ces hommes sera terrible. De mars à octobre 1917, en huit mois, 347 prisonniers français et alliés sont inhumés à Effry.
Au total, 681 Français, Belges, Russes et Roumains reposent dans ce carré.

Dans un cahier d'écolier, à la plume, l'officier d'état-civil de l'époque consigne chaque jour, chacun des décès. Trace éphémère d'une tragédie qui se répétera, quelques années plus tard, en d'autres lieux, dans d'autres camps.
Il n'était donc pas vrai que l'on ne savait pas.

A Effry, la mémoire et le souvenir demeurent.

En France envahie, des travailleurs civils, gardés militairement, sont obligés d'entretenir une route du Front allemand.

1917 : LE TOURNANT

L'année 1917 reste une année capitale de la Première Guerre Mondiale. Depuis trois ans déjà, l'Europe est à feu et à sang. Sur le front, les Allemands se replient, laissant aux troupes alliées le contrôle de Noyon, de Péronne et de Roye. Dans l'Aisne, le 16 avril, le Généralissime Nivelle lance, de Soissons à Reims, une offensive générale avec ses 5e et 6e armées des généraux Mazel et Mangin. Elle est appuyée le lendemain en Champagne par l'action de la 4e armée Anthoine. Quant aux Britanniques, ils déclenchent, à partir du 7 juin, la bataille des Flandres. En ce printemps 1917, le Chemin des Dames entre dans l'Histoire.

Des milliers de morts sanctionneront une offensive qui s'enlise. La violence des combats ne connaît pas d'égale. Des mutineries éclatent dans l'armée française. Elles seront sévèrement réprimées.

Nommé Généralissime, Pétain reprend l'offensive. En octobre le fort de la Malmaison est repris. Déjà engagés par les Anglais dans la Somme en 1916, les chars d'assaut vont donner une nouvelle dimension au conflit en 1917 lorsque les Français utilisent les leurs, pour la première fois, au Chemin des Dames.

Pendant ce temps, les populations des zones envahies sont considérées comme corvéables à merci par les troupes impériales. Recensées, contrôlées avec minutie, quelques 2 125 000 personnes constituent autant d'otages potentiels.

LES BATAILLONS DE TRAVAILLEURS CIVILS

Prélevées de force, des colonnes de travailleurs partent pour la zone arrière du front afin d' entretenir les

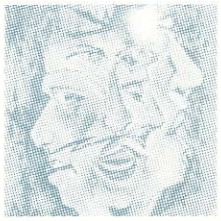

routes ou poser les voies ferrées. L'ordonnance du Grand Quartier Général impérial du 3 octobre 1916 créée les Z.A.B., les bataillons de travailleurs civils. Les hommes de 14 à 60 ans sont réquisitionnés. En 1917 est décrétée la levée générale pour tous travaux des femmes de 15 à 45 ans avec déportation dans la zone des armées.

Véritables déportés, mal nourris, soumis à de nombreux sévices: supplice du poteau ou du cercueil, garde à vous prolongé des heures durant, coups, etc... Ces travailleurs des Z.A.B., portent un brassard rouge frappé des trois initiales et d'un numéro de compagnie.

Les punis de ces bataillons sont dirigés sur Longwy où ils sont affectés à l'extraction du minerai de fer ou, pire pour le bagne de Sedan, véritable camp de concentration d'Empire pour des prisonniers punis de travaux forcés inhumains. Les plus révoltés vivaient un véritable enfer dans l'usine de pâtes de Bazeilles et dans les crassiers de la Chiers à Mont Saint-Martin. A l'armistice, les survivants, véritables squelettes vivants, pesaient de 30 à 35 kg.

EFFRY : HÔPITAL DE LA VIIe ARMÉE IMPÉRIALE

Les malades de ces Z.A.B. sont dirigés sur Effry, siège de l'hôpital de la VIIe armée impériale. Dans ce véritable mouroir sévit le docteur Michelsohn, médecin-chef, et le sous-officier d'administration Martin.

1 600 malades y croupissent sans soins. Durant le terrible hiver 1917, ils sont dépourvus de chauffage. La nourriture est quasi inexistante. De mars à octobre 1917, 347 prisonniers français et alliés sont inhumés à proximité du lazaret. Jusqu'à vingt à trente décès par jour sont recensés. La moyenne des morts se situe entre cinq et six.

La nécropole d'Effry, d'une superficie de 1090 m², recueille les corps de 137 Français dont 14 femmes, 215 Belges, 23 Roumains et de 305 Russes, tous prisonniers civils ou militaires morts en déportation.

PRÉSERVER LA MÉMOIRE COLLECTIVE

Les Roumains et les Russes qui y reposent sont des prisonniers de guerre capturés sur le front Est et ramenés à l'Ouest pour y travailler comme esclaves pour l'armée impériale. Ils accomplissent les travaux utiles à la défense du front ou pour y préparer les offensives. Qualifiés d'unter-menschen (sous-hommes), ils subissent rigueur disciplinaire, coups et privations.

L'Ossuaire d'Effry fut créé en 1927 par le Ministère des Pensions et par l'état civil de la 2e région militaire.

Entre-temps, les tombes avaient été entretenues par la commune grâce aux indemnités versées par le Ministère en application de la convention passée en mars 1922 et de la loi du 29 décembre 1915 sur les sépultures des morts pour la France.

En 1990, Jean-Jacques Thomas, Conseiller Général du Canton d'Hirson, et Pierre Delabre, Maire d'Effry, lancent une campagne d'information et de mobilisation pour le sauvetage de l'Ossuaire. En 1993, à l'initiative du Ministère des anciens combattants et des victimes de guerre débute la réhabilitation de la nécropole.

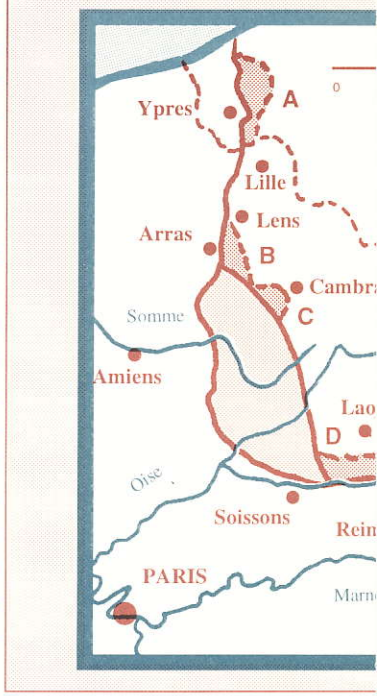

Le 25 août est publiée au Journal Officiel la déclaration du Comité de la Mémoire. Son but: commémorer le souvenir des soldats et civils tombés à Effry dans le lazaret et de tous ceux qui reposent dans la nécropole nationale. L'association, outre l'organisation d'une cérémonie annuelle, effectuera les recherches visant à reconstituer l'histoire du camp, diffusera les informations recueillies sous la forme d'expositions, de conférences, de projections cinématographiques, etc... vers tous les publics de manière à préserver la Mémoire collective dans un esprit de paix et de fraternité internationales.

En Lorraine, des prisonniers de guerre russes forcés au travail sur le Front allemand

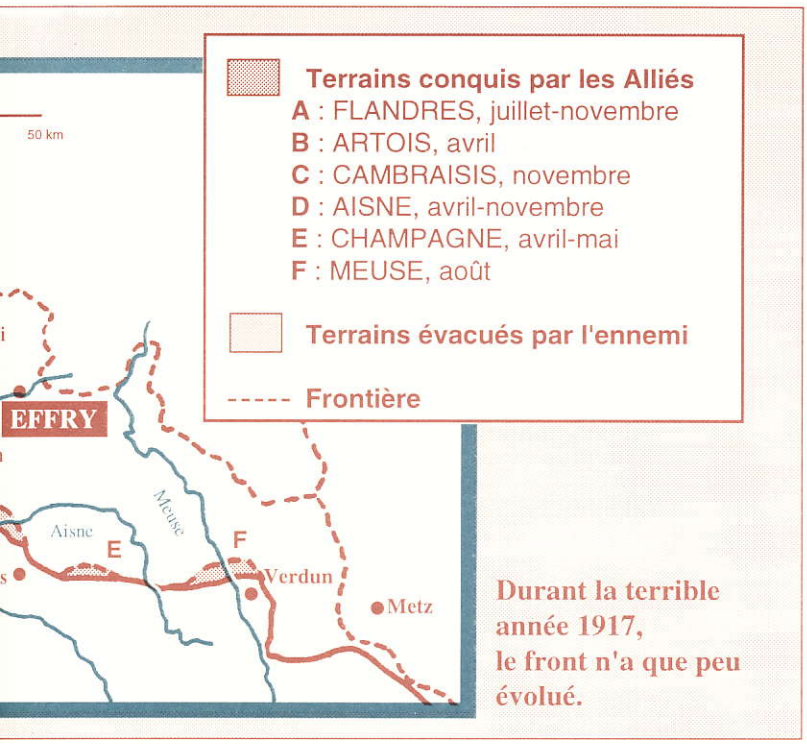

Durant la terrible année 1917, le front n'a que peu évolué.

1993 : DANS UN ESPRIT DE FRATERNITÉ INTERNATIONALE

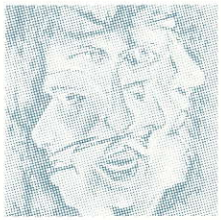

Créé pour commémorer le souvenir des martyrs d'Effry et pour préserver la Mémoire collective, le Comité réunit les élus locaux, les représentants du monde combattant, les administrations concernées.

Président d'Honneur : M. le Sous-Préfet.
Président : M. Pierre DELABRE.
Vice-Président : M. Jean-Jacques THOMAS.
Délégué Général : M. Gilbert ARDUIN.
Trésorier : M. René DEVIN.
Secrétaire : Mme Agnès LENAIN-CHOLET.
Administrateurs : M. Marcel BRANQUART. M. Roger CHARY. M. Pierre DEPARPE. M. Jean-François JOBEZ. M. Pierre GEVART. M. Bernard GOULET. M. Hervé GOURIO. M. Gérard HANOTEAU. M. Paul HERBOUX. M. Jacques LECUYER. M. Christian LE MARCHAND. M. Jean OGET. M. Jacques RAGUET. M. Robert SAUBOT.

10 Janvier 1919, 53 HABITANTS TÉMOIGNENT

Au lendemain de la guerre, cinquante hommes et femmes d'Effry adressent cette lettre au Président de la Commission d'enquête:

Monsieur le Président,

Les habitants d'Effry soussignés se font un devoir de vous adresser la protestation suivante concernant le Dr allemand Oscar Michelsohn, médecin en chef du lazaret civil d' Effry, afin qu'une sanction soit prise contre celui-ci pour les faits suivants:

Du 5 mars au 31 octobre 1917, donc en moins de huit mois, nous avons enregistré 689 décès de prisonniers de guerre, russes, roumains et français, et des prisonniers civils belges et français. Ces malheureuses victimes n'étaient l'objet d'aucun soin, ne recevaient comme nourriture que des choux-navets et de la soupe à l'orge, étaient pleines de vermine et, de plus, brutalisées.

Ils étaient couchés très souvent sur des planches (car les fibres de bois manquaient, ou bien on refusait d'en livrer), et cela pendant très longtemps, dans une salle commune où se trouvaient des malades atteints de diphtérie, de dysenterie, de fièvre typhoïde, etc...

Ils étaient enterrés sans cercueil, sans vêtements, dans des fosses communes et dépouillés de tout objet leur appartenant. Certains, à ce qu'il paraît, possédaient une petite fortune.

Le Dr Michelsohn gardait pour son usage personnel les aliments spéciaux fournis pour les malades de la Commission du ravitaillement: les boîtes de lait concentré, les biscuits, le cacao, etc... D'ailleurs, M. le Dr Pichard, de Chauny, est assez documenté sur les misères qu'il a vues dans cet établissement et fera certainement un rapport détaillé à ce sujet. M. le Dr Pichard était attaché à ce lazaret, mais il ne disposait d'aucun médicament, et, de plus, l'accès d'un grand nombre de salles lui était interdit. Il y avait 1 500 malades et même plus dans cet établissement, mais Michelsohn a voulu toujours rester seul docteur afin d'être libre de faire ce qu'il voulait.

Nous demandons donc qu'un châtiment exemplaire soit infligé à ce docteur allemand qui était méprisé par ses compatriotes eux-mêmes. C'est le voeu unanime de la population, ainsi que des malades qui ont passé par cet établissement - appelé par la voix populaire dans tout le pays du nom significatif de "l'abattoir" - et qui ont pu en sortir vivants.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, nos très respectueuses salutations.

Ont signé:

E. Meunier. R. Articlaux. A. Fragny. V. Frigout.
L. Cornille. A. Devin. A. Lacroix. V. Faroux. Ledieu. Pourreau. Ch. Joniaux. Contesse. M. Amiable.
M. Mansiaux. M. Mouret. M. Gentil. Prevot.
Bricout. Mme Bouvard. Mme Villaire. Mangournel. Mensuelle (Paul). Lefèvre (Eugène). Coupain (Paul). P. Brissard. Ve Hubière. Debouzy (Ovide). Prusse (Camille). Faubert (François). Rousseau (Lucien). Marcoux (Alphonse). Mme Gamain. Christophe. Faye. Loubert (Zéphir). J. Ranson. A. Liber. F. Lemoine. Lavaquerie (Alfred). Lavaquerie (Gustave). Serant. Nattier (Albert). Hennequin. Palfroy. Leuzière. Proisy (Charles). Ve Proisy. Lécuyer (Fernand). Cholet (Constant). Lemoine (Emile). L. Dosogne. Larzillère. Thévenin (Emile).

Vu pour la législation des signatures ci-dessus:

Effry, le 10 janvier 1919.

Le Maire,
E. Meunier.

J'ACCUSE

Dès le mois de février 1919, soit moins de trois mois après la signature de l'armistice, le Docteur Oscar Michelsohn figure sur la liste des grands criminels réclamés par le Gouvernement français. Le 18 février, le Premier Président de la Cour des Comptes, Président de la Commission d'enquête "sur les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens" accuse réception d'une lettre du Maire d'Effry et de nombreux habitants, témoignant de *"l'incurie barbare du médecin chef du lazaret civil"*.

A la fin du mois de janvier 1921, de nombreux observateurs viennent déposer. Originaire de Chauny, le Docteur Pichard, chargé du service médical à l'intérieur même du lazaret et donc témoin des horreurs commises, est entendu pendant vingt jours par le juge d'instruction. Dans un document communiqué par M. H. Pestel, Curé de Luzoir et d'Effry, il accuse et énumère les crimes de celui qui, le 3 juillet 1922, sera finalement acquitté, il est vrai par la Cour de Leipzig. Voici donc son acte d'accusation, il y dénonce :

1-) L'incurie qu'il montrait dans l'administration de l'hôpital où nous manquions de tout alors qu'il y avait en suffisance: médicaments, vivres, linges, couvertures et qu'il refusait systématiquement de nous donner l'indispensable !

2-) Le temps fantastique passé hors de son service et consacré à tous les sports: équitation, chasse, pêche, partie de plaisir avec ses amis et chefs de l'Inspection de l'Etape, réduits, eux, à la portion congrue et venus au ravitaillement à l'hôpital.

3-) Les soins donnés aux femmes qu'il entretenait pour son plaisir et celui de ses acolytes.

4-) La surveillance et le contrôle de sa cuisine personnelle, pour laquelle, il prélevait en quantité surabondante sur la maigre ration des malades tout ce dont il avait besoin pour se gaver de crèmes, gâteaux, pâtisseries, etc...
C'est ainsi qu'il faisait écrémer tout le lait réquisitionné pour le service du lazaret. Il entrait près de cent litres de lait par jour: nous en touchions en moyenne trois ou quatre litres écrémés pour cinquante malades. Les Russes, pendant un mois en touchèrent même un litre pour deux cent soixante quinze malades ! Le reste servait à faire du beurre pour le docteur Michelsohn et ses sbires, qui en mangeaient à poignées.

L'abandon absolu du soin des malades. Le docteur Michelsohn s'était soi-disant réservé le service chirurgical, me laissant le service médical. A part quelques amputations - très rares d'ailleurs - je ne lui ai jamais rien vu faire. Il laissait des pansements douze et quinze jours sans être renouvelés, jusqu'à ce qu'il y eût des asticots grouillants dans les plaies.
Quant au service médical, il ne s'en occupa jamais. Bien plus, il s'efforçait de me le restreindre le plus possible, de façon à laisser les malades mourir sans secours.

Cette manière de faire s'accentua encore lorsqu' au cours de l'été 1917, nous reçûmes des prisonniers français. Il m' interdit, sous peine de prison, de les visiter et plaça des sentinelles devant leurs locaux pour m'empêcher d'y pénétrer.

6-) La privation systématique de médicaments, nourriture, linge, couverture et charbon.

7-) Le placement volontaire des malades dans des locaux glacés, inhabitables, où ils mouraient en une nuit, de froid et de faim, sans aucun secours ...

8-) Le vol de ravitaillement des malades. Malgré la surveillance active de M. Michelsohn, j'étais arrivé à communiquer en dehors de lui, avec les Directeurs du Ravitaillement C.R.B. à Hirson, Fourmies et Vervins. Je les avais intéressés à la cause de nos malades et grâce à eux, j'avais obtenu de l'autorité allemande de Vervins, l'autorisation d'introduire des vivres pour nos prisonniers; Michelsohn en volait régulièrement ce qu'il pouvait. Une fois même, il vola d'un coup huit cent soixante quinze boîtes de lait condensé et cinquante kilogrammes de cacao, qu'il revendit en Allemagne, où alors on crevait de faim... Il fut convenu avec le Comité de Ravitaillement que nous fermerions les yeux pour qu'à ce prix, nous puissions nourrir nos prisonniers. Grâce à ces mesures, nous avons pu en sauver plus de deux mille et la mortalité changea immédiatement. En un an à Trélon, nous avions eu environ quatre cents morts. En six mois de séjour à Effry, nous avons laissé sept cents morts dans le cimetière du village.

Conception - Rédaction - Maquette : Jean-Jacques THOMAS - Pierre HERVET - * Photographies "droits réservés" - Dépôt légal : 2e trimestre 1994 - Directeur de la publication : Pierre DELABRE - Président du Comité de la Mémoire • Imprimerie CARTIN -HIRSON - 23.58.38.58